



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 2662

Texte de la question

PAUVRETÉ DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. René-Paul Victoria, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. René-Paul Victoria. Ma question s'adresse à M. le ministre de la jeunesse et des solidarités actives
De la crise que nous traversons, les jeunes risquent d'être les principales victimes. Je pense notamment à ceux qui viennent d'entrer sur le marché du travail.

En tant que responsables politiques, nous ne pouvons admettre qu'une ou deux classes d'âge soient ainsi sacrifiées, professionnellement et socialement. Nous nous devons d'agir pour cette génération.

Ce matin, le Secours catholique a publié un rapport qui dresse un bilan de la pauvreté en France. Après la baisse observée en 2007, le nombre de situations de pauvreté constatées par l'organisation a augmenté de plus de 2 % l'an dernier, et ce pour la deuxième année consécutive, atteignant 1,5 million de personnes.

Ainsi, en France, sept millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, dont deux millions d'enfants. Et, parmi les adultes en situation de pauvreté, on compte autant de personnes exclues de l'emploi que de femmes et d'hommes qui travaillent.

Monsieur le ministre, le visage de la pauvreté a changé. Vingt ans après la création du revenu minimum d'insertion, nos politiques de lutte contre la pauvreté doivent évoluer.

Nous avons déjà oeuvré dans ces domaines, avec l'ouverture du revenu de solidarité active aux jeunes actifs de moins de 25 ans, le lancement du chantier du service public de l'orientation, les nouveaux programmes expérimentaux en faveur de la jeunesse et, enfin, la création du service civique, autant de mesures qui figurent désormais dans la nouvelle équation sociale.

Quels sont les leviers sur lesquels vous souhaitez peser pour donner à notre jeunesse la dimension qu'elle mérite au sein de notre société ? Vous savez mieux que quiconque qu'elle est une chance pour l'avenir de la France et de l'Europe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse et des solidarités actives.

M. Marc-Philippe Daubresse, *ministre de la jeunesse et des solidarités actives*. Vous l'avez dit, monsieur le député, le Secours catholique vient de remettre un rapport, précieux parce que la source des informations est récente, mais partiel puisqu'il traduit, et c'est bien normal, les observations d'une grande association de lutte contre la pauvreté.

Avec le Secours catholique, nous partageons l'idée qu'il faut travailler non pas seulement sur les ressources des personnes les plus pauvres et singulièrement les jeunes mais aussi sur le reste-à-vivre,...

Plusieurs députés du groupe SRC. Il ne reste rien !

M. Marc-Philippe Daubresse, *ministre de la jeunesse*. ...c'est-à-dire la différence entre les ressources et les dépenses obligatoires, qui ont augmenté pour les jeunes depuis plusieurs années. Nous travaillons donc en particulier sur la précarité énergétique avec le ministère de l'environnement, pour faire baisser les dépenses de chauffage.

Conformément à la loi, je remettrai au Parlement la semaine prochaine un rapport très complet, avec des indicateurs choisis en commun avec les associations, et qui démontre que la pauvreté, au cours des cinq dernières années, a baissé plus nettement - de 12 % - pour les jeunes de 18 à 24 ans que pour les populations adultes. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Michel Lefait. Tout va très bien, madame la marquise !

M. Marc-Philippe Daubresse, *ministre de la jeunesse*. Vous aurez tous les chiffres de ce rapport.

Au-delà, nous voulons agir sur tous les leviers de l'autonomie des jeunes. Nous travaillons sur le logement, avec l'accès à l'hébergement et au logement, sur l'emploi des jeunes - Laurent Wauquiez vient d'en parler et je n'y insiste pas -, avec Roselyne Bachelot sur l'accès aux soins et la complémentaire santé, avec Nadine Morano sur le plan destiné à aider les enfants les plus pauvres à accéder aux soins. Nous travaillons sur l'indépendance financière avec le RSA jeunes, le revenu contractualisé d'autonomie. Nous voulons mettre en place des parcours sécurisés, individualisés et territorialisés. Ce sera, monsieur Victoria, l'objet des laboratoires d'expérimentation pour la jeunesse, et il y en aura un à La Réunion.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2662

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Jeunesse et solidarités actives

Ministère attributaire : Jeunesse et solidarités actives

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 novembre 2010